

CAVEJ - services en ligne - année universitaire 2008/2009

Le Cavej a le plaisir de vous annoncer des nouveaux services en ligne pour cette rentrée universitaire.

Le site public (<http://www.e-cavej.org>) a été entièrement repensé afin de vous apporter un meilleur confort de lecture et une diffusion de l'information plus fluide. Pour chaque année, vous trouverez un tableau de bord par semestre où vous pourrez retrouver les dates des conférences / regroupements, les horaires des permanences, la date des remises des devoirs, etc... Ces **tableaux doivent être consultés régulièrement** afin de prendre connaissance d'éventuels changements en cours d'année.

Sur la **plate-forme pédagogique numérique** (<http://cavej.univ-paris1.fr>) vous trouverez les premiers cours numériques ainsi que des bulletins de liaison déposés par les enseignants tout au long de l'année dans chaque matière.

Ces cours numériques, intégralement téléchargeables et imprimables, comprennent à la fois la totalité des connaissances théoriques nécessaires à la maîtrise de la matière, dans la perspective de l'examen, et aussi des exercices permettant à chaque étudiant de contrôler, au fur et à mesure de la progression de son étude, sa bonne compréhension des notions fondamentales et des développements du cours.

Ces cours numériques s'ajoutent aux autres ressources déjà fournies aux étudiants : enregistrements, fascicules, regroupements du samedi, bulletins de liaison. Les ressources actuelles, en particulier les enregistrements audio, resteront disponibles et fournies aux étudiants au moment de l'inscription pédagogique.

Liste des cours disponibles pour cette rentrée.

Vous n'avez accès qu'aux cours numériques de votre année de formation (sauf étudiants par équivalence)

L1 – Droit de la famille (S2) / **L2** – Droit pénal général (S3) et Histoire des idées politiques (S3) /

L3 – Droit des sociétés 1 (S5) / **Maîtrise droit privé** – Droit des assurances (1^{er} semestre).

Le Cavej va annoncer, dans les semaines et les mois qui viennent, la mise en ligne d'autres cours numériques dans diverses matières de L1, L2, L3 et M1, dans le cadre d'un programme de numérisation de ses cours et, plus largement, de recours à l'enseignement numérique.

Mode d'accès :

>> <http://cavej.univ-paris1.fr>

Les étudiants inscrits à l'Université Paris 1 utiliseront les identifiant et mot de passe de leur messagerie Paris1. *Pour les étudiants inscrits à l'université Paris 1 par équivalence avec des matières à présenter dans une année inférieure, une fiche de renseignements est à compléter lors de votre inscription pédagogique.*

Le guide « mon université numérique » est à consulter attentivement afin de bénéficier des services numériques de l'université. *Vous y trouverez notamment les informations sur la procédure d'activation de votre compte.*

Il est **téléchargeable** depuis la page d'accueil du site du Cavej (encart à droite «Guide numérique (pdf)»).

>> Cliquez sur «**Connexion université Paris 1**»

Pour les étudiants des autres universités partenaires, un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par courriel électronique. *N'oubliez pas, au préalable, de remplir la fiche de renseignements lors de votre inscription pédagogique. Un délai minimum de 72 heures est nécessaire pour activer ce service.*

>> Cliquez sur «**Connexion autres universités**»

NB : sur la page d'accueil du site public, vous trouverez un aide-mémoire (en PDF et animé). Si vous rencontrez des **problèmes techniques** pour accéder à ce service, veuillez **nous écrire exclusivement à cette adresse email** : webcavej@univ-paris1.fr . **Il est inutile de téléphoner.**

Le Cavej, qui a toujours été, depuis plus de 40 ans, un acteur majeur de l'enseignement à distance du droit, entend participer à la révolution du numérique et continuer à apporter à la communauté des étudiants des services d'enseignement aussi innovants et efficaces que possible.

Jean-Claude MASCLET
Directeur